

Référence article LinkedIn du 14 janvier 2026 : « Abolition de la valeur locative : quand deux IA lisent le même texte... et produisent deux visions différentes »

Réponse ChatGPT :

Suppression de la valeur locative : ce que cela change concrètement pour les propriétaires

En Suisse, posséder son logement signifie aujourd'hui payer un impôt sur un revenu « théorique », comme si l'on se versait un loyer à soi-même. Ce mécanisme pourrait disparaître.

Le gain :

Les propriétaires ne seraient plus imposés sur ce revenu fictif. Pour beaucoup, cela signifie une facture fiscale plus légère, surtout à la retraite ou lorsque l'hypothèque est largement remboursée.

La contrepartie :

En échange, certaines déductions disparaîtraient, notamment pour les intérêts hypothécaires et une partie des travaux. Les propriétaires très endettés ou en phase d'acquisition pourraient donc être moins avantagés.

L'enjeu réel :

Cette réforme favorise la propriété « sans dettes » et change la logique actuelle qui encourage l'endettement. Elle redessine l'équilibre entre devenir propriétaire, rénover son logement et planifier sa retraite.

Un changement fiscal... mais surtout un changement de modèle.